

La multifonctionnalité : un défi pour la recherche et le développement

J.P. Charles

Pour compléter le point de vue des chercheurs sur les apports scientifiques de ce Congrès, le Comité de Rédaction de la revue a voulu recueillir, à chaud, des points de vue différents et complémentaires de la part de certains congressistes, choisis pour leurs origines professionnelles et géographiques variées. Entamons cette rubrique avec la contribution d'un chercheur helvétique.

MOTS CLES

Multifonctionnalité, prairie, recherche scientifique.

KEY-WORDS

Grassland, multi-functionality, scientific research.

AUTEUR

Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, CH-1260 Nyon (Suisse) ; mél : jean-paul.charles@rac.admin.ch

Témoigner de la multifonctionnalité de la prairie, c'est prendre en compte, de façon intégrée, les différents aspects qui constituent la définition classique de la multifonctionnalité de l'agriculture : compétitivité, développement rural, utilisation durable des ressources naturelles, production en suffisance de biens alimentaires et fourrages de qualité et diversifiés, respect de la nature.

La plupart des différents éléments de la multifonctionnalité des prairies, qu'elles soient de fauche ou pâturées, ont déjà été pris en compte successivement au gré des dix-huit congrès de la Fédération européenne des herbages depuis 1965, du moins si l'on se réfère aux thèmes évoqués dans les titres : azote, conservation, qualité, climat, contraintes, efficacité, énergie, animal, sol, durabilité, société, systèmes, écologie, environnement, économie. On notera, au cours des années, une évolution du particulier vers le plus général. Lors du récent Congrès de la Rochelle, le thème proposé, la multifonctionnalité, recouvre toutes les orientations

possibles. C'est évidemment un important rappel du rôle capital que jouent les prairies non seulement en Europe mais dans le monde entier. Certains diront peut-être que la multifonctionnalité des prairies, n'est pas quelque chose de nouveau et qu'il n'y a rien d'original à répéter une évidence. Mais ce qui a changé, c'est qu'aujourd'hui ceci est dit et reconnu comme un élément important et officiel de la politique agricole de la plupart des pays européens.

* **Un Congrès qui a su présenter la prairie dans son contexte global**

Par ses sessions plénières et parallèles, par la richesse quantitative et qualitative des affiches exposées et par la diversité des excursions sur le terrain, le Congrès de la Rochelle a tenté, avec succès, de rendre compte des différents aspects de la multifonctionnalité des prairies. Les pièces du puzzle étaient là, souvent déjà rassemblées en scènes et illustrations cohérentes du tableau d'ensemble ou de l'un de ses volets principaux. Les fonctions multiples des surfaces en herbe ont été présentées, de façon directe et généralement sans ambiguïté lorsqu'il s'est agi d'éléments relatifs à la production quantitative, à la valeur intrinsèque du fourrage ou à la conduite à l'échelon de la plante ou de la parcelle. L'exercice est plus difficile lorsqu'il faut intégrer les relations entre fourrage (herbe), produit (lait, fromage, viande) et consommateur (bovin, ovin, humain) ou encore, par exemple, l'organisation du territoire, la biodiversité, la perception du paysage.

Il aurait été périlleux d'aborder en plus et à la fois les nombreux aspects économiques, écologiques et sociologiques. Le Congrès de la Rochelle a su éviter ce piège en discutant largement chacune des multiples fonctions les plus essentielles de la prairie et de son utilisation, sans prétendre toutefois traiter globalement de sa multifonctionnalité. Laissant à quelques exposés introductifs le soin de décrire avec beaucoup de compétence les grands traits de l'ensemble de la fresque, il a permis aux participants de suivre un fil rouge et de s'interroger en permanence sur le rapport entre les exposés ou les présentations et cette multifonctionnalité des prairies, à nulle autre pareille dans l'agriculture en raison de sa dimension géographique et de sa complexité.

* **L'ouverture nécessaire pour aborder la multifonctionnalité**

Dans une première réflexion, cette rencontre fourragère a mené l'auteur du présent propos à se demander : qui est en mesure de parler de la multifonctionnalité des prairies ? Le Congrès de La Rochelle, comme du reste les éditions précédentes dans différents pays européens, a réuni beaucoup de participants issus des milieux de la recherche agronomique classique, surtout végétale mais aussi animale. Les représentants des organismes chargés du développement, du conseil ou de l'enseignement sont moins nombreux dans ces rencontres. Plus rares encore les géographes, les forestiers, les milieux de la protection de l'environnement, les sociologues, les économistes spécialistes du marché, les responsables du génie rural et de l'aménagement du territoire, les milieux du tourisme, les décideurs politiques et finalement, parce qu'ils sont les premiers concernés, les praticiens, paysans, éleveurs et agriculteurs. Tous sont pourtant très impliqués dans cette approche de la multifonctionnalité des prairies. Reconnaître à l'agriculture d'autres fonctions que la seule production de biens alimentaires et fourragers, c'est aussi accepter que d'autres acteurs que les seuls paysans et agronomes soient impliqués, aient droit d'expression et de décision.

On sait bien qu'il est impossible ou en tout cas très difficile de réunir tous ces acteurs dans un même congrès. Mais leur trop grande absence dans nos rencontres doit nous interroger, en particulier au moment où la multifonctionnalité - et c'est un avis aujourd'hui presque unanime - est reconnue officiellement comme un élément capital de l'avenir des zones herbagères, de ceux qui les habitent, qui en vivent ou qui les étudient.

* **Multifonctionnalité et contraintes de la communication**

Une deuxième réflexion est relative aux possibilités offertes de rendre compte de la multifonctionnalité des prairies, au travers des exposés et des présentations du Congrès ou de rencontres similaires. Une majorité des communications concernait un sujet bien délimité et convenant tout à fait à la présentation classique des sujets scientifiques (Introduction - Matériel et méthode - Résultats et discussion - Conclusion) ou encore à la surface obligatoirement limitée d'un panneau d'exposition pas trop chargé en texte, illustré, compréhensible en deux coups d'œil et accrocheur pour le visiteur pressé. Dans ces conditions, comment relater une recherche presque toujours pluridisciplinaire et complexe puisqu'elle veut témoigner d'un aspect, même partiel, de la multifonctionnalité ? Il est possible que cette gageure ait découragé des auteurs potentiels.

La simplification du discours et de la preuve que nécessitent souvent ces conditions de communication ne sont pas toujours bien acceptées par les milieux scientifiques. Il existe aussi encore trop souvent et certainement dans tous les pays, des cloisonnements entre la recherche scientifique et les acteurs du développement ou entre les diverses disciplines constitutives des grands groupes impliqués dans la multifonctionnalité de l'agriculture. Enfin, l'anglais, comme moyen presque unique et sans doute inévitable de communication sur le plan international, ne facilite certainement pas non plus la participation active de milieux pratiquant peu cette langue, en particulier dans le secteur du développement.

La part des recherches et des communications prenant en compte de façon plus globale l'exploitation agricole, le territoire, les systèmes de production, les relations avec l'environnement devrait être augmentée. Des aspects de la méthodologie d'approche de la multifonctionnalité ont été présentés lors du Congrès. Ils méritent d'être encore développés et surtout mieux intégrés dans les projets de la recherche agronomique et du développement.

*** Prendre en compte la multifonctionnalité : une question de moyens ?**

Une troisième réflexion concerne la difficulté de mener de front à la fois une recherche scientifique de pointe dans des projets et sur des sujets bien délimités, une recherche appliquée qui prend en compte des fonctionnements en systèmes et enfin l'étude plus globale encore de la multifonctionnalité. Si quelques grands pays et institutions peuvent peut-être disposer des effectifs et, partiellement au moins, des moyens nécessaires à la poursuite simultanée des ces trois axes d'activité, la plupart des entités nationales de dimension plus modeste ou de conditions économiques moins favorables doivent opérer des choix difficiles. Lorsque les conditions de l'économie internationale et les objectifs des politiques agricoles qui en découlent poussent vers une meilleure compréhension et prise en compte de la multifonctionnalité de l'agriculture et des prairies, comment diviser le petit gâteau des moyens disponibles pour la recherche et le développement ? La collaboration interdisciplinaire ou les projets communs transfrontaliers et européens sont souvent présentés comme des possibilités d'améliorer l'efficacité de la recherche et du développement. Sans doute, mais ces opérations sont aussi extrêmement gourmandes en temps, effectifs et moyens, ce qui justement fait généralement défaut. Il faut d'autre part que ces projets correspondent bien aux conditions et objectifs plus locaux, souvent déterminants pour la multifonctionnalité d'une branche de production.

Un choix prioritaire des actions de développement, au détriment de l'acquisition des connaissances scientifiques de base peut se révéler nécessaire pour pallier, à très court terme, les manques de moyens ou pour renforcer l'efficacité d'un projet. On ne peut cependant pas vivre longtemps simplement du capital de connaissances accumulé. Seule la poursuite simultanée de la recherche de base, de l'étude des systèmes et de l'intégration toujours plus poussée de l'ensemble des disciplines concernées par le développement peut assurer une bonne prise en compte de la multifonctionnalité des prairies. C'est plus facile à écrire qu'à faire.

*** Conclusion**

En conclusion, reconnaître la multifonctionnalité des prairies et des pâturages, c'est s'engager dans la voie de la collaboration, à une échelle bien plus grande que par le passé, entre des acteurs bien plus nombreux que ceux qui, par tradition, ont toujours eu le nez dans l'herbe. C'est aussi accepter de se reconnaître modestement comme seulement l'un des maillons de la chaîne. C'est peut-être, pour certains, d'être capables de partager la connaissance et la réflexion avec des gens du terrain, au risque de certaines appropriations simplificatrices. C'est sans doute avoir une vision très large de la société et une ouverture curieuse vers les autres disciplines. C'est obligatoirement se poser la question de la finalité de sa recherche, même si sa propre tâche est limitée à un aspect étroit de la science de l'herbe. C'est se sentir participant, avec d'autres, d'un vaste projet de société.

Le Congrès de la Rochelle et ses actes volumineux et rigoureux sont en mesure de nourrir encore bien d'autres réflexions autour de la multifonctionnalité des prairies et des pâturages. Ce n'est pas là leur moindre mérite.